

Catalogue formations - 1^{er} semestre 2023

Ouverture sur le Syndicalisme :

6 et 7 février 2023 – réf 23U11

*Ce stage est impératif pour pouvoir s'inscrire aux autres modules proposés – **LIMITE A 20 PARTICIPANTS**

CONTENU :

- Présentation de la CFE-CGC, dans un syndicalisme en mutation
- Table ronde sur la représentation du personnel, les différents mandats, outils de l'action syndicale dans l'entreprise
- Actualité sociale et orientations confédérale

Techniques de Négociation :

Niveau 1 : 6 et 7 mars 2023 – réf 23U25

Niveau 2 : 4 et 5 mai 2023 – réf 23U43

IMPERATIF : être DS ou DSC

Avoir suivi les stages « Ouverture sur le syndicalisme »

LIMITE A 10 PARTICIPANTS

CONTENU :

- Réflexion autour de la négociation
- Les fondamentaux des techniques de la négociation
- Le plan Katnoir
- Plan d'action personnel à l'issue du 1^{er} jour de formation
- Comment mieux écouter
- Les outils de l'influence : les lois de la communication
- Particularités d'une négociation en groupe avec plusieurs parties
- Plan d'action personnel à l'issue du stage4

Gérer les situations et les personnes difficiles

3 et 4 avril 2023 – réf 23U36

IMPERATIF : être DS ou DSC

Avoir suivi les stages « Ouverture sur le syndicalisme » + « techniques de négociation niveau 1 » et « techniques de négociation niveau 2 »

LIMITE A 15 PARTICIPANTS

CONTENU :

- Négocier avec les gens et les situations difficiles
- Les négociations difficiles ; les personnes et les interactions, les sujets qui fâchent

Les élections professionnelles dans l'entreprise

12 et 13 janvier 2023 – réf 23U07 - **COMPLET**

17 et 18 juillet 2023 – réf 23U73

IMPERATIF : Avoir suivi les stages « Ouverture sur le syndicalisme »

LIMITE A 20 PARTICIPANTS

CONTENU :

- Le cadre légal : périmètre, effectifs, acteurs, périodicité
- Les enjeux : représentativité, mandats, négociation, vie des IRP
- La préparation des élections : négociation du P.A.P., préparation de la CFE-CGC
- Le déroulement : vote, dépouillement, résultats, contestations

LE CSE :

22 et 23 juin 2023 – réf 23U64

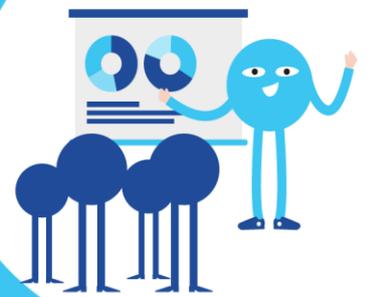
IMPERATIF : Avoir suivi les stages « Ouverture sur le syndicalisme »

LIMITE A 20 PARTICIPANTS

CONTENU :

- Le fonctionnement du CSE, ses moyens ainsi
- Le représentant de proximité,
- Les commissions à mettre en place suivant l'effectif, etc...)





Harcèlement et discriminations (niveau 2) :

15 et 16 juin 2023 – réf 23U57 – Section NORAUTO

IMPERATIF : formation dédiée aux « référents harcèlement » ainsi qu'aux délégués syndicaux confrontés à ces thématiques.

Avoir suivi les stages « Ouverture sur le Syndicalisme » et Harcèlement Et Discriminations niveau 1

LIMITE A 12 PARTICIPANTS

CONTENU :

- Les points clés de chaque notion
- L'analyse de la jurisprudence et des statistiques en cas de droit d'alerte et de retrait
- Approfondir le rôle du référent harcèlement sexuel
- Les cas pratiques
- Analyse des clauses d'accords sur les RPS et la QVT

Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail des membres du CSE et de la commission SSCT

Dates et lieu à définir - Session interpro

IMPERATIF : être élu CSE et membre de la commission SSCT

Formation prise en charge INTEGRALEMENT par l'employeur

Un devis lui sera adressé pour réponse avant validation de votre inscription

10 inscrits minimum sont nécessaires pour tenir cette formation

LIMITE A 15 PARTICIPANTS

OBJECTIF :

- Connaitre les rôles et les missions SSCT des représentants du personnel au CSE
- Connaitre les enjeux et les principes de prévention
- Mettre en œuvre les outils et méthodes de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail
- Analyser les risques professionnels et des conditions de travail afin de proposer des solutions adaptées

Négocier un accord QVCT :

Dates et lieu à définir

IMPERATIF : être DS

Avoir suivi le stage « Ouverture sur le syndicalisme »

10 inscrits minimum sont nécessaires pour tenir cette formation

CONTENU :

- Passer des RPS à la QVCT
- Négocier un accord QVCT :
 - ✓ Quelles obligations légales ?
 - ✓ Comment impliquer les dirigeants ?
 - ✓ Les thématiques à aborder dans une négociation
 - ✓ QVCT (conciliation des temps de travail, espaces de discussion autour du travail, ...)
- Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Accompagner ses collègues dans leur stratégie retraite :

Dates et lieu à définir

IMPERATIF : 10 inscrits minimum sont nécessaires pour tenir cette formation

CONTENU :

- Renseigner sur le système de retraite de base et complémentaire
 - ✓ Décoder l'acquisition des droits au cours d'une carrière
 - ✓ Alerter sur les impacts du moment du départ à la retraite sur la pension
- Optimiser la stratégie retraite via les dispositifs légaux et conventionnels (CET, PERECO, PERO,...)
 - ✓ Recenser les possibilités de partir plus tôt
 - ✓ Recenser les possibilités d'améliorer sa pension

Pour tout renseignement complémentaire :

Contactez Micheline MERCIER - 03.25.73.01.81 / formationurgrandest@cfecgc.fr